



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du Conseil Municipal
du Mercredi 05 Juin 2024

Mandature 2020 / 2026
Affaire n° 11 - Délibération N° 2024-06/039
Examen et approbation du Compte Administratif 2023 : Budget Principal.

L'an deux mille vingt-quatre et le Mercredi cinq Juin à dix-huit heures et trente-deux minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FRANCOIS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Bernard PANCREL, Maire.

Envoyé en préfecture le 11/06/2024
 Reçu en préfecture le 11/06/2024
 Publié le **20 JUN 2024**
 ID : 971-219711256-20240605-2024_19-DE

Nombre de Conseillers en exercice : 33			
PRÉSENTS	PROCURATION A	ABSENTS	EXCUSÉS
20	10	03	00

		Nombre de Conseillers votants : 28			
		Non votant			
M PANCREL Bernard	Maire				
Mme DAIJARDIN Marguerite	1 ^{er} Adjoint				
M. PARSHAD Alain	2 ^{ème} Adjoint	x			
Mme SENELLIER Sandra	3 ^{ème} Adjoint		Mme Lydie FERLY		
M. COPANEL Michael	4 ^{ème} Adjoint	x			
Mme BROSIUS Myriam Lucie	5 ^{ème} Adjoint	x			
M. POININ Olivier	6 ^{ème} Adjoint	x			
Mme LISON Gladys	7 ^{ème} Adjoint				x
M. VINGADASSAMY Eddy	8 ^{ème} Adjoint	x			
Mme DIEUPART-RUEL Sonia	9 ^{ème} Adjoint	x			
Mme FERLY Lydie	Conseiller Municipal	x			
M. SUEDOIS Jean	Conseiller Municipal	x			
M. ABELA Jean-Marie	Conseiller Municipal	x			
M. ALBERT Richard	Conseiller Municipal		Mme Myriam BROSIUS		
M. LORIDON Eddy	Conseiller Municipal				x
M. PERIAN Jean-Luc	Conseiller Municipal	x			
Mme LABRY Annick Claude Claire	Conseiller Municipal	x			
M. CAPY Marc	Conseiller Municipal		M. Bernard PANCREL		
Mme SEJOR Nelly	Conseiller Municipal	x			
Mme CAMIER Barbara	Conseiller Municipal	x			
Mme JEANNY-EVARISTE Nataelle	Conseiller Municipal	x			
Mme PHOUDIAH Méïla	Conseiller Municipal		M. Jean-Luc PERIAN		
M. LENDO Terry	Conseiller Municipal		M. Michael COPANEL		
M. BABOURAM Patrice	Conseiller Municipal	x			
Mme LOSBAR Yvonne	Conseiller Municipal	x			
M. MARY Teddy	Conseiller Municipal	x			
Mme PAVIOT Lydie	Conseiller Municipal		M. Teddy MARY		
M. DLIVERGER Maurice	Conseiller Municipal		M. Jean-Marie ABELA		
Mme CAZIMIR Marina	Conseiller Municipal	x			
M. HIRA René	Conseiller Municipal		Mme Marina CAZIMIR		
M. VEYRIER Didier	Conseiller Municipal		M. Jean SUEDOIS		
Mme SYLVANISE Sophie	Conseiller Municipal	x			
Mme CHIPOTEL Véronique	Conseiller Municipal		Mme Sophie SYLVANISE		

Acte rendu exécutoire après envoi en
 Sous-Préfecture, le **11 JUN 2024**
 Et publication ou notification au
20 JUN 2024

Affichée en Mairie, le
18 JUN 2024

Le quorum étant atteint, vingt (20) Conseillers étant présents et dix (10) représentés, le Président déclare la séance ouverte et met le point en discussion.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), Monsieur Michael COPANEL, est désigné pour assurer le Secrétariat de séance.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote. Il laisse la présidence de séance à Monsieur Michael COPANEL, 4^{ème} Adjoint au Maire.

Mandature 2020 / 2020
Affaire n° 11 - Délibération N° 2024-06/039
Examen et approbation du Compte Administratif 2023 : Budget Principal.

Le Compte Administratif de la ville se décompose en un budget principal et trois budgets annexes dotés de la seule autonomie financière : Budget du Port de Plaisance, Budget du Golf et Budget de l'Aérodrome.

Pour tous les budgets à l'exception du Golf, les dépenses sont supérieures aux recettes.

Envoyé en préfecture le 11/06/2024

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le **20 JUIN 2024**

ID : 971-219711256-20240605-2024_19-DE

CA consolidé hors restes à réaliser	Budget Principal	Budget Golf	Budget Port de Plaisance	Budget Aérodrome	Total
Recettes de fonctionnement	31 298 887,15	1 017 076,51	768 438,60	49 202,40	33 133 604,66
Dépenses de fonctionnement	29 816 777,97	1 203 600,62	168 294,28	89 429,81	31 278 102,68
Résultat reporté	-523 579,14	-1 166 454,41	-324 367,53	64 250,40	-1 950 150,68
Résultat de fonctionnement	958 530,04	-1 352 978,52	275 776,79	24 022,99	-94 648,70
Recettes d'investissement	1 650 323,64	79 695,19	13 207,17	0,00	1 743 226,00
Dépenses d'investissement	2 994 074,19	179 747,02	27 501,82	0,00	3 201 323,03
Résultat reporté	2 354 577,91	-1 395 876,54	31 608,20	0,00	990 309,57
Résultat d'investissement	1 010 827,36	-1 495 928,37	17 313,55	0,00	-467 787,46
RESULTAT GLOBAL	1 969 357,40	-2 848 906,89	293 090,34	24 022,99	-562 436,16

Pour rappel, le déficit prévisionnel 2023 se répartissait comme suit :

Objectif CRC	Budget principal	Budget Golf	Budget Port de Plaisance	Budget Aérodrome	Total
Recettes de fonctionnement	32 230 734	1 141 017	610 338	113 453	34 095 542
Dépenses de fonctionnement	35 655 421	2 463 462	233 322	92 281	38 444 486
Résultat de fonctionnement	-3 424 687	-1 322 445	377 016	21 172	-4 348 944
Recettes d'investissement	8 164 187	78 272	75 260	0	8 317 719
Dépenses d'investissement	7 991 110	480 944	75 260	0	8 547 314
Résultat d'investissement	173 077	-402 672	0	0	-229 595
RESULTAT GLOBAL	-3 251 610	-1 725 117	377 016	21 172	-4 578 539

L'amélioration constatée en 2022 concerne essentiellement le budget principal avec une réduction du déficit attendu de 5,22 M€ dont 4,38 M€ en fonctionnement à la suite de la diminution des dotations et provisions et à celle des écritures d'ordre de cession.

Le budget Golf reste structurellement déficitaire tandis que le budget Port devient excédentaire avec la régularisation des recettes encaissées par la régie.

Le budget Aérodrome n'a pas connu de réalisation en investissement et il demeure excédentaire.

L'ensemble de ces points est développé dans la note de présentation annexée à ma présente délibération.

Plus précisément, le budget principal objet de la présente délibération dégage un excédent global de 4 614 676,76 € décomposé comme suit :

BUDGET PRINCIPAL			
Réalisations hors résultats reportés	Titres émis	Mandats émis	Résultat
Fonctionnement	31 298 887,15	29 816 777,97	1 482 109,18
Investissement	1 650 323,64	2 994 074,19	-1 343 750,55
TOTAL	32 949 210,79	32 810 852,16	138 358,63

RESULTATS CUMULES	Résultat de clôture 2022	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture 2023
Fonctionnement	-523 579,14	1 482 109,18	958 530,04
Investissement	2 354 577,91	-1 343 750,55	1 010 827,36
TOTAL	1 830 998,77	138 358,63	1 969 357,40
RESTES A REALISER			
	Recettes	Dépenses	Résultat
Fonctionnement	1 965 413,50	664 253,03	1 301 160,47
Investissement	5 214 639,89	3 870 481,00	1 344 158,89
TOTAL			2 645 319,36
TOTAL			4 614 676,76

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion ;

Après avoir entendu l'exposé de Madame Nathalie SKRZYNSKI, Directrice Achats, Budgets & Domaine, et examiné le Compte Administratif par chapitre ;

Après retrait de Monsieur le Maire ;

DÉSIGNE Monsieur Michael COPANEL, 4^{ème} Adjoint au Maire, pour présider la séance ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE par 11 voix pour, 17 contre (SENELIER / FERLY / SUEDOIS / ABELA / PERIAN / CAMIER / PHOUDIAH / BABOURAM / LOSBAR / MARY / PAVIOT / DUVERGER / CAZIMIR / HIRA / VEYRIER / SYLVANISE / CHIPOTEL) :

Article 1 : D'ADOPTER le Compte Administratif 2023 relatif au Budget Principal de la Ville, conformément aux résultats suivants :

BUDGET PRINCIPAL			
Réalisations hors résultats reportés	Titres émis	Mandats émis	Résultat
Fonctionnement	31 298 887,15	29 816 777,97	1 482 109,18
Investissement	1 650 323,64	2 994 074,19	-1 343 750,55
TOTAL	32 949 210,79	32 810 852,16	138 358,63
RESULTATS CUMULES			
	Résultat de clôture 2022	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture 2023
Fonctionnement	-523 579,14	1 482 109,18	958 530,04
Investissement	2 354 577,91	-1 343 750,55	1 010 827,36
TOTAL	1 830 998,77	138 358,63	1 969 357,40
RESTES A REALISER			
	Recettes	Dépenses	Résultat
Fonctionnement	1 965 413,50	664 253,03	1 301 160,47
Investissement	5 214 639,89	3 870 481,00	1 344 158,89
TOTAL			2 645 319,36
TOTAL			4 614 676,76

Envoyé en préfecture le 11/06/2024
 Reçu en préfecture le 11/06/2024
 Publié le **20 JUIN 2024**
 ID : 971-219711258-20240605-2024_19-DE

Article 2 : D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Article 3 : La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe.

Article 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux (02) mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Envoyé en préfecture le 11/06/2024
Reçu en préfecture le 11/06/2024
Publié le **20 JUIN 2024**
ID : 971-219711256-20240605-2024_19-DE

*Acte rendu exécutoire après envoi en
Sous-Préfecture, le11 JUILLET 2024....
Et publication ou notification
du20 JUIN 2024.....*

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire



Bernard PANCREL.



NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DE LA COMMUNE DE SAINT-FRANÇOIS

LE CADRE GÉNÉRAL DU COMPTE ADMINISTRATIF

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au Compte Administratif afin de permettre d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la Commune de Saint-François.

Le Compte Administratif 2023 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la Commune entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023. Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Responsable du Service de Gestion Comptable.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A- Les Recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **31 298 887,15 €**.

La fiscalité :

Le produit de la fiscalité directe (Taxe d'Habitation et Taxes Foncières) s'est élevé à 12 360 984,00 €.

Les dotations de l'État :

La dotation globale de fonctionnement (DGF) encaissée au niveau de 2 248 500,00 € en 2023.

Avec la Dotation d'aménagement des communes d'Outre-mer (DACOM) de 1 834 929,00 €, le montant total est de 4 083 429,00 €.

Les participations de l'Intercommunalité :

L'Attribution de Compensation (A.C.) ressort à 665 429,44 €.

L'octroi de mer a été encaissé au niveau de 7 535 952,36 €.

Le produit des services et du domaine :

Les recettes générées par les tarifs appliqués en contrepartie des services à la population délivrés par la commune et les *remboursements des frais de personnel* par les budgets annexes s'établissent à 1 674 061,96 €.

Les autres produits de gestion courante qui correspondent aux loyers encaissés par la ville s'élèvent à 171 378,03 €.

B - Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement s'établissent 29 816 777,97 € en 2023.

Les atténuations de produits sont stables et atteignent 2 128 165,64 € en 2023.

Les charges à caractère général (011) s'élèvent à 4 567 454,68 € et ne diminuent pas.

Les autres charges de gestion courante (*contributions au SDIS, subventions à la caisse des écoles et au CCAS*) atteignent 2 656 099,67 € (2 417 702,57 € en 2022).

Les charges de personnel s'établissent à 19 770 829,51 € contre 18 718 986,81 € en 2022. Ce mouvement haussier s'explique essentiellement par les rattrapages effectués sur les salaires.

Les intérêts de la dette : 367 881,55 € en 2023.

LA SECTION D' INVESTISSEMENT

A- Les recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement s'élèvent à 1 650 323,64 €.

Les ressources sont :

- Le Fonds de Compensation de la T.V.A. qui a procuré une ressource de 120 202,26 € ;
- La taxe d'aménagement : 594 607,55 € ;
- Les subventions accordées par nos partenaires sur nos programmes d'investissement qui ont été versées au niveau de 609 162,91 € ;
- La dotation aux amortissements, soit 326 346,92 € en 2023.

B- Les dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement s'établissent à 2 994 074,19 €.

Hors le remboursement de la dette en capital de 1 668 972,57 €, ce qui représente une lourde charge mais en baisse, les principales opérations d'investissement du compte administratif 2023 concernent :

- ✓ Des travaux de réaménagement de la décharge (opération 109) pour 35 034,65 € ;
- ✓ Des travaux sur la base nautique (opération 144) pour 43 841,64 €
- ✓ Des réparations sur les bâtiments (opération 26) pour 49 671,09 €
- ✓ Des travaux de réfection d'éclairage public (opération 33) à hauteur de 212 233,24 €
- ✓ Des travaux sur le Site de la Pointe des Châteaux (opération 93) pour 26 182,51 €.

LES TAUX D'IMPOSITION

Les taux en 2023 n'ont pas changé par rapport à 2022

Objet	Base 2022	Base 2023	Taux	Produit attendu 2023 (1259)	Produit attendu 2022 (1259)	Augmentation prévisionnelle 2023
TFB	20 164 908 €	21 816 000 €	56,74%	12 378 398 €	11 304 310 €	1 074 088 €
TFNB	166 087 €	176 800 €	54,83%	96 939 €	89 647 €	7 292 €
TH		8 780 643 €	27,04%	2 374 286 €	1 889 825 €	484 461 €

LES EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITÉ

La répartition de l'effectif communal au 31 Décembre est la suivante :

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGPP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		86,00	0,00	86,00	86,00	0,00	86,00
Adjt adm	C	18,00	0,00	18,00	18,00	0,00	18,00
Adjt adm Pal 1Ci	C	35,00	0,00	35,00	35,00	0,00	35,00
Adjt adm Pal 2Ci	C	20,00	0,00	20,00	20,00	0,00	20,00
Attaché	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Attaché Pal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Pal 1Ci	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Pal 2Ci	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		137,00	10,80	147,80	144,60	2,00	146,60
Adjt tech	C	62,00	2,51	64,51	63,51	0,00	63,51
Adjt tech Pal 1Ci	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjt tech Pal 2Ci	C	54,00	7,49	61,49	61,49	0,00	61,49
Agent maîtrise	C	12,00	0,80	12,80	11,50	1,00	12,50
Agent maîtrise Pal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien Pal 1Ci	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		24,00	0,00	24,00	23,00	0,00	23,00
ATSEM Pal 1Ci	C	17,00	0,00	17,00	17,00	0,00	17,00
ATSEM Pal 2Ci	C	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur APS Pal 2Ci	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Opérateur APS qual	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjt ter patr Pal 1Cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjt ter patr Pal 2Cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjt ter patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assist conserv Pal 2Cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		23,00	38,62	61,62	59,37	1,00	60,37
Adjt ter anim Pal 1Cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjt ter anim Pal 2Cl	C	13,00	16,06	29,06	28,66	0,00	28,66
Adjt ter animation	C	7,00	22,46	29,46	28,71	0,00	28,71
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Animateur Pal 2Cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		11,00	0,00	11,00	10,60	0,00	10,60
Bngadier-chef Pal	C	5,00	0,00	5,00	4,50	0,00	4,50
Chef service PM Pal 2Cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-brigadier	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		23,00	0,00	23,00	23,00	0,00	23,00
Adjoint au Maire		9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Conseiller		13,00	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00
Maire		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		311,00	49,32	360,32	353,37	3,00	356,37

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent maitrise	C	TECH	437	0,00	332-8-1°	CDD
Animateur	B	ANIM	538	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	500	0,00	332-10	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjt adm	C	ADM	925	0,00	332-23-1°	CDD
Adjt adm	C	ADM	558	0,00	332-23-2°	CDD
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjt tech	C	TECH	387	0,00	332-23-2°	CDD
Adjt tech	C	TECH	1817	0,00	332-23-1°	CDD
Adjt ter animation	C	ANIM	525	0,00	332-23-1°	CDD
Parcours Emploi Comp		OTR		0,00	A PEC-Contrat : PEC	A Autres contrats
Technicien	B	TECH	395	0,00	332-24	CDD
Vacataire		OTR		0,00	A CAEN-Contrat d'Acc. à l'Entrepr.	A Autres contrats
Vacataire		OTR		0,00	332-23-2°	A Autres contrats
TOTAL GENERAL				0,00		

LES RÉSULTATS

Résultat d'investissement 2023 :

- RI : 1 650 323,64 €
- DI : 2 994 074,19 €

Déficit d'investissement 2023 : - 1 343 750,55 €
 Résultat de 2022 reporté : 2 354 577,91 €
 Excédent global d'investissement : 1 010 827,36 €

Résultat de fonctionnement 2023

- RF 31 298 887,15 €
- DF 29 816 777,97 €

Excédent de fonctionnement 2023 : 1 482 109,18 €
 Résultat de 2022 reporté : - 523 579,14 €
 Excédent global de fonctionnement : 958 530,04 €

Résultat de clôture : 1 969 357,40 €

Après cumul avec les reports et les restes à réaliser à reporter en 2023, le Compte Administratif 2023 dégage un excédent de 4 614 676,76 €.